



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la Srl Sart Gare Immo, représentée légalement par Monsieur Stéphane DAUVISTER, ayant son siège social sis à Rue du Relais(CER) 1 à 4632 Cerexhe-Heuseux.

Le terrain concerné est situé Cokaifagne, 52/A à 4845 Sart et cadastré division 2, section C n°47M2, 55T, 55V.

Le projet est de type : le changement d'affectation d'un bâtiment industriel à destination de stockage de denrées alimentaires en un bâtiment industriel, compartimenté en deux zones, destiné au stockage et à la fabrication de produits divers - régularisation des aménagements des espaces de bureau et des ouvertures dans les façades.

Dossier soumis à Enquête publique en vertu de l'article R.IV.40-1. §1er,4° : la construction, la reconstruction ou la modification de la destination d'un bâtiment en atelier, entrepôt ou hall de stockage à caractère non agricole dont la superficie des planchers est supérieure à quatre cents mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- Le jeudi **09/01/2025** de 17h à 20h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 06 janvier 2025 et clôturée le 20 janvier 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202400107/5264/2024**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu **le 20 janvier 2025** de 14h00 à 14h30 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 06/12/2024

Pour le Collège communal,

L'agent communal délégué
Urbanisme - Jalhay
Frédérique BRULS
Employé d'administration

